

POSITIONS DE LA CONFÉRENCE ES
EN MATIÈRE DE POLITIQUE
DE FORMATION À PARTIR DE 2019

Version du 14 août 2019



Introduction

La Conférence Suisse des Écoles Supérieures (C-ES) rassemble les institutions de formation proposant des filières de formation ES. Elle a pour objectifs de renforcer le positionnement des formations ES dans le système de formation et de les démarquer en tant que formations en lien direct avec la pratique professionnelle pour l'économie et la société au niveau tant national qu'international, d'assurer la qualité et d'encourager les échanges.

Elaborée par le Comité, la présente position a été ensuite développée avec le concours des membres lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2019. Les réponses à la consultation globale effectuée auprès de tous les membres de la C-ES ont alors été intégrées dans ce document où la Conférence ES se prononce sur des aspects centraux dans le positionnement en matière de politique de formation concernant les filières de formation proposées par les écoles supérieures.

OBJECTIFS DE LA PRISE DE POSITION

- Renforcer le positionnement des écoles supérieures et des filières de formation ES au sein du système de formation afin de donner aux diplômé-e-s les chances adéquates pour accéder au marché du travail tant national qu'international
- Promouvoir le profil des ES à l'échelon suisse auprès des décideurs dans le monde économique, politique et administratif
- Mettre en lumière les multiples contributions des écoles supérieures en vue de promouvoir la relève des spécialistes et des cadres
- Poursuivre le développement de la qualité dans les filières de formation ES
- Servir de base pour répondre aux questions dans le cadre de l'étude « Vue d'ensemble en matière de positionnement ES » (approbation des motions CSEC-N/CE Fetz, mandat du Conseil fédéral, projet Formation professionnelle 2030)



POSITIONNEMENT DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

1. La formation et les diplômes se mettent au diapason du marché du travail

Les diplômé-e-s des écoles supérieures se distinguent par des compétences en phase avec les exigences du marché du travail

Conscientes de leur mission de formation à la pratique professionnelle, les écoles supérieures adaptent de façon ciblée leurs formations aux besoins du marché du travail. En étroite coopération avec les fédérations de branches et les associations professionnelles, l'orientation des filières de formation axées sur les compétences garantit une part élevée de travail pratique et donc un profil tout à fait particulier des écoles supérieures. C'est en cela que ces formations se distinguent des formations académiques dispensées par les hautes écoles spécialisées et les universités dont l'orientation est plus scientifique.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

Étroite coopération entre les organisations du monde du travail et les institutions de formation

Les organisations du monde du travail et les institutions de formation élaborent ensemble les plans d'études cadres. Les contenus et les structures des formations dispensés par les écoles supérieures étant ainsi prioritairement axés sur la demande du marché du travail, ils répondent mieux aux besoins des différentes branches.

Accès pour tous les professionnels talentueux

L'accès aux formations dispensées par les écoles supérieures est assuré à toutes les personnes intéressées titulaires d'un diplôme du niveau secondaire II et / ou bénéficiant d'une expérience pratique. La maturité professionnelle ou spécialisée ou gymnasiale n'est pas indispensable pour l'admission à ces études s'orientant vers la pratique professionnelle.

Renforcement de l'orientation opérationnelle de la formation

L'orientation des écoles supérieures centrée sur le développement de compétences opérationnelles exigeantes doit encore être renforcée par des formes d'enseignement et d'apprentissage adaptées ainsi que par des formateurs ayant une expérience de la pratique.



2. Accès au marché national et international du travail

Leur formation donne de bonnes chances aux diplômés des ES d'accéder aux marchés du travail suisse, européen et international

Dans un monde marqué par une concurrence globale, une mobilité accrue et un progrès technologique de plus en plus rapide, les marchés du travail ont un besoin croissant de main-d'œuvre spécialisée et de cadres ayant bénéficié d'une excellente formation. Ces besoins concernent non seulement des collaborateurs disposant d'un niveau d'excellence dans les domaines scientifiques et de la recherche, mais aussi et tout particulièrement des personnes disposant de compétences professionnelles spécialisées et de compétences de management très poussées. Les écoles supérieures sont en mesure de répondre à cette demande en proposant une palette de formations pour spécialistes et cadres adaptées aux besoins du marché du travail.

Lors des processus de recrutement sur le marché du travail, les titres obtenus (diplômes ES) au terme de formations ES se retrouvent souvent relégués derrière les titres délivrés par les hautes écoles, en particulier les hautes écoles spécialisées, notamment du fait qu'ils ne sont encore, pour l'instant, que très peu connus, tant au niveau national qu'au niveau international. Par conséquent, les personnes diplômées des écoles supérieures sont en général moins compétitives lorsqu'il s'agit d'accéder aux attrayants marchés du travail en Suisse ou à l'étranger. En l'occurrence, elles sont exposées à une aggravation des conditions générales en politique de formation et socio-culturelles.

Bien que dans certains pays européens il existe également des filières de formation dans le secteur tertiaire avec orientation professionnelle, les diplômes délivrés dans ce cadre ne sont pas non plus bien connus du public, en comparaison avec les diplômes du système de Bologne (Bachelor/Master). Désormais, l'Allemagne entend être le premier pays en Europe à rendre la formation professionnelle supérieure plus attrayante à l'avenir, en particulier avec l'introduction du Bachelor Professional et du Master Professional. Justification : « La décision entre la poursuite d'études académiques et la poursuite d'une formation professionnelle initiale et continue ne relève pas d'une valorisation de l'une ou de l'autre, mais représente un choix entre deux voies équivalentes menant vers le succès professionnel ! » Cette argumentation est encore étayée par le classement au même niveau 6 du titre du premier cycle académique (bachelor) et des titres de la formation professionnelle supérieure au sein du Cadre européen de certification (CEC).



« La décision entre la poursuite d'études académiques et la poursuite d'une formation professionnelle initiale et continue ne relève pas d'une valorisation de l'une ou de l'autre, mais représente un choix entre deux voies équivalentes menant vers le succès professionnel ! »

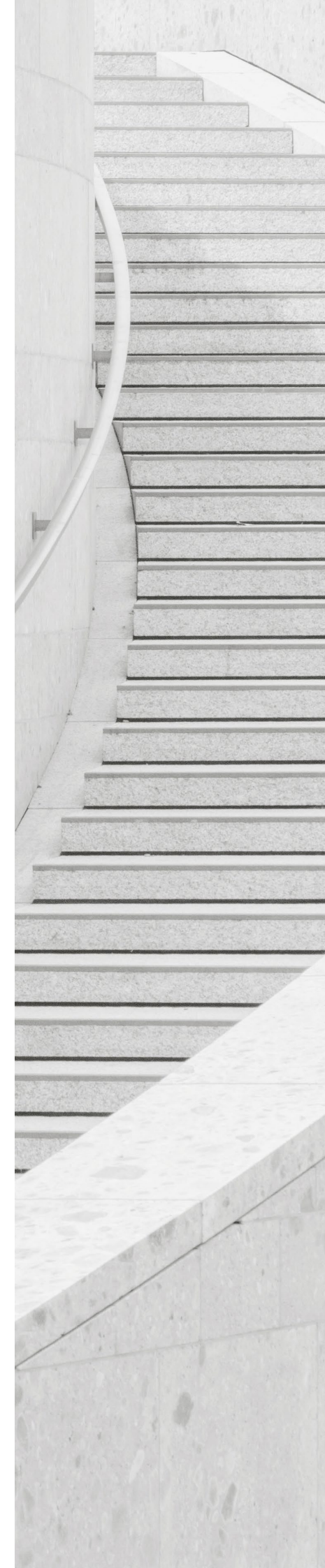
PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

Reconnaissance institutionnelle au niveau fédéral

Les écoles supérieures peuvent demander à la Confédération d'être reconnues en tant qu'institutions de formation. Une telle mesure leur conférerait une plus grande visibilité nationale et internationale tout en améliorant la reconnaissance nationale et internationale des diplômes. Elles garantiraient ainsi à leurs diplômés la « Swiss quality » certifiée par le marché du travail national et international.

Diplôme avec un « titre de Bachelor »

Une dénomination de titre attrayante, comparable au niveau international et reconnue par la Confédération, par exemple Bachelor professionnel, envoie un signal important pour l'équivalence entre formation professionnelle et formation académique (ce que le Cadre national des certifications (CNC) prévoit déjà depuis longtemps) et documente l'excellence dans le secteur tertiaire professionnel. Une telle dénomination de titre dans toutes les langues nationales permet de renforcer les opportunités de mobilité et de carrière sur le marché du travail national et international.





3. Protection des dénominations et des titres

Les diplômé-e-s du niveau tertiaire bénéficient d'un diplôme protégé par la loi, que ce soit au niveau du titre ou au niveau de l'institut de formation

En règle générale, les formations ES durent six semestres. Les diplômés obtiennent un diplôme ES dont ni la mention « Ecole Supérieure » ni celle de « diplôme » n'est protégée. La protection des dénominations et la protection des titres qui se réfèrent à une reconnaissance fédérale sont des fondements incontournables pour assurer la mobilité sur le marché du travail.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

Protection légale de la dénomination « École Supérieure ».

Une marque protégée contribue à mieux positionner les personnes formées sur le marché du travail et accroît la transparence de l'offre de formation auprès des employeurs.

Diplôme fédéral

Les diplômes ES sont équivalents à tous les diplômes formels du système de formation professionnelle, portent la mention « diplôme fédéral » et arborent aussi bien les armoiries officielles que la signature de la Confédération.

4. Offre de formation attrayante à des coûts raisonnables

Grâce à un allègement des processus administratifs, les étudiants des ES bénéficient d'offres de formation modernes et reconnues à des prix prévisibles et raisonnables

En raison du processus de budgétisation géré au niveau cantonal, les nouvelles formations ES nécessitent un délai pouvant atteindre deux ans avant d'être lancées sur le marché. Suit alors une procédure de reconnaissance qui peut durer plusieurs années et qui garantit l'excellence et la qualité de la formation ainsi que de l'institution de formation. C'est également le cas des institutions de formation qui proposent déjà, depuis de nombreuses années, des formations ES établies. Les premiers diplômes sont remis avec la réserve « en cours de procédure de reconnaissance ». Ni les étudiants, ni les employeurs ne peuvent comprendre cette limitation qui réduit l'égalité des chances sur le marché du travail. Un autre facteur complique encore la situation, car par rapport aux autres formations du secteur tertiaire, le financement des frais de formation est sujet à des fluctuations en raison de l'enquête sur les coûts qui a lieu tous les deux ans.

Or les frais de formation pour les étudiants doivent être à la fois transparents, supportables et compétitifs par rapport à d'autres diplômes tertiaires.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

Financement stable

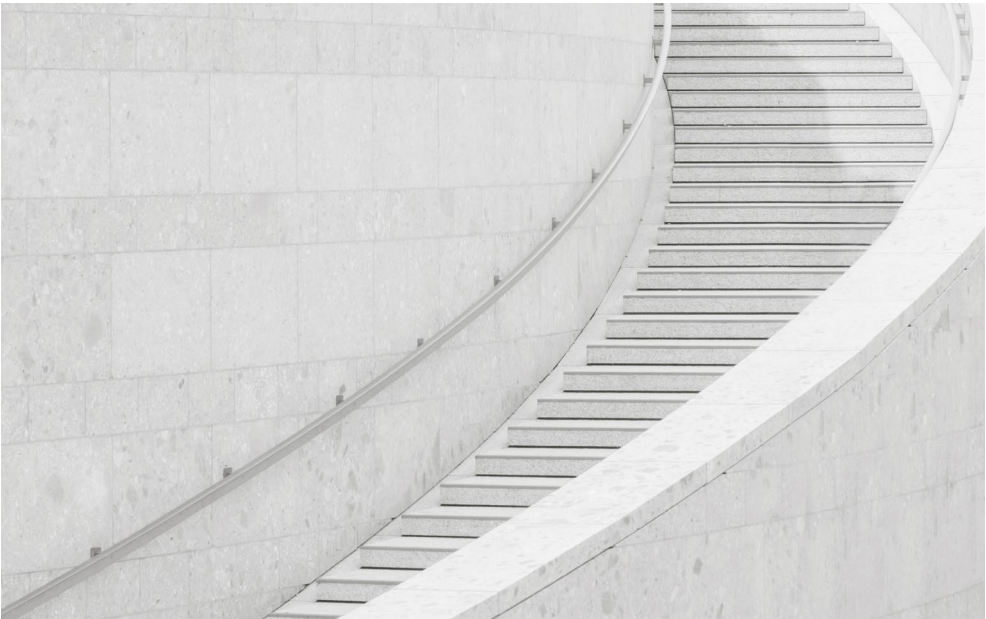
Des processus de financement efficaces garantissent aux étudiants de bénéficier de coûts de formation transparents et calculables durant leurs études.

Procédures de reconnaissance simplifiées

Les procédures de reconnaissance continuent de garantir la qualité des formations. Elles assurent aux étudiants qu'ils se verront décerner des diplômes reconnus. Les institutions de formation qui proposent déjà une ou plusieurs formations ES peuvent bénéficier de procédures de reconnaissance simplifiées.

Lancement rapide sur le marché

L'offre de formation peut rapidement être mise à disposition en fonction des besoins du marché du travail.



5. Mobilité de la formation facilitée pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée

Les futurs spécialistes provenant de l'étranger peuvent bénéficier d'une attrayante palette de formations ES

La présence de spécialistes bien formés est indispensable à une économie suisse performante. Il n'y a pas que dans le secteur scientifique où la lutte pour le recrutement de talents s'intensifiera, car l'évolution démographique ne pourra pas être compensée par la main-d'œuvre poten-

tielle nationale. Il faut que des spécialistes étrangers puissent également avoir accès à une offre de formation ES attrayante qui garantisse à ces derniers ainsi qu'à leurs employeurs la possibilité de développer leur entreprise.

PROPOSITION DE SOLUTION :

Renforcement de la perméabilité internationale du système de formation professionnelle

Un rapprochement et une intégration partielle des écoles supérieures au système de Bologne aboutissent au renforcement des écoles supérieures et de leurs diplômés sur le marché national et international de la formation et du travail. Grâce à des dénominations de titres comparables au niveau national et au niveau international et grâce à la possibilité de décerner des crédits ECTS reconnus, il devient possible de comparer les acquis avec d'autres diplômes du secteur tertiaire et d'exprimer le potentiel des personnes diplômées ES.

les écoles **supérieures**
le scuole specializzate **superiori**
die **höheren** fachschulen